

GUIDE D'ORGANISATION POUR LA RE-OUVERTURE DE L'ECOLE

- Protocole sanitaire
- Organisation générale
- Domaine pédagogique

12 mai 2020

À l'attention des familles



CONTEXTE

Ce protocole a pour objectif de préciser les modalités de réouverture de l'école après le confinement dans le respect de la doctrine sanitaire. Il est destiné à l'ensemble des familles, des élèves et du personnel de l'établissement.

Le retour des élèves à l'école dans cette phase de déconfinement va obliger chacun à **bouleverser ses habitudes**. Face aux incertitudes et craintes légitimes, face aux contraintes, **chacun d'entre nous aura à s'impliquer et faire preuve de discernement, d'attention, de respect, de confiance et de bienveillance** pour que tous les enfants vivent cette situation de la meilleure manière.

Le retour des élèves à l'école va nécessiter un nombre important d'adaptations, **notamment au niveau pédagogique**. La priorité sera d'abord **d'assurer les mesures sanitaires et la sécurité affective des élèves**. L'erreur serait de vouloir rattraper le retard pédagogique engendré par l'absence des enfants à l'école lors de la période de confinement. Il conviendra d'abord de revenir sur les éventuelles nouvelles notions abordées lors de la continuité pédagogique à distance pour s'assurer de leur acquisition.

REPERES GENERAUX

Ce **protocole est établi pour la période du 12 au 29 mai** et reste susceptible d'évoluer par la suite en fonction des annonces ministérielles à venir. Il vise à préciser les **modalités de réouverture** de l'école liées aux mesures de déconfinement. Le retour à l'école se fera sur **la base du volontariat des familles**, la continuité pédagogique sera assurée pour les enfants qui resteront à la maison.

Le protocole présente les mesures mises en place en fonction de différentes thématiques : l'organisation générale, le protocole sanitaire, l'accueil des élèves, l'aménagement des classes, la gestion des entrées et sorties, le nettoyage et la désinfection des locaux, la conduite à tenir lors de l'apparition de symptômes.

Le protocole sanitaire décliné dans ce document repose sur la **doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays**.

Elle repose sur cinq principes généraux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrières**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **L'information, la communication et la formation.**

LE ROLE DES PARENTS



- Les parents devront lire ce protocole et ses ajustements éventuels en cours de période.
- Ils devront veiller à ce qu'une **hygiène stricte** des mains soit réalisée au retour à la maison.
- Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école**. En cas de symptômes, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.

Liste des symptômes évocateurs

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre,...

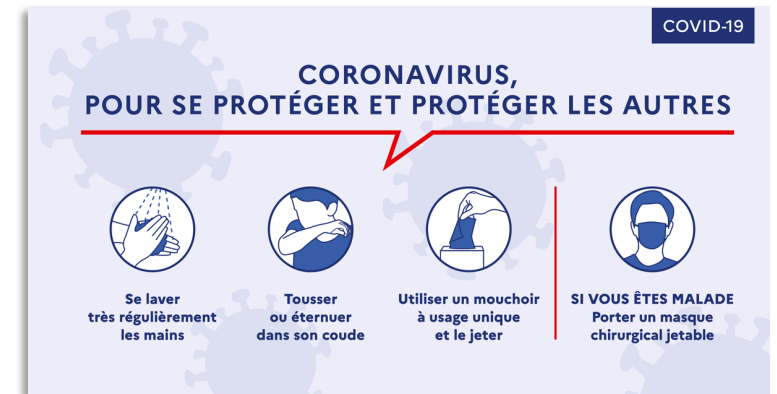
- Afin de limiter les échanges de matériel collectif, l'enseignante de votre enfant pourra vous demander de **fournir du matériel individuel**. (ex. trousse et crayons dès la PS)
- Afin de limiter les déplacements en classe, les parents (du CP au CM2) **fourniront un paquet de mouchoirs** à leur enfant et veilleront, chaque soir, à l'approvisionnement éventuel pour le lendemain.

RESPECT DES GESTES BARRIERES



Pour les élèves et les adultes de l'école :

- Respect d'une **distance minimale d'un mètre entre les personnes**
- **Lavage approfondi et fréquent des mains** à l'eau et au savon liquide :
 - A chaque entrée et sortie de classe,
 - A tout moment en cas de :
 - Eternuement,
 - Mouchage de nez
 - Après contact impromptu avec d'autres personnes
 - Changement de masques
- **Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique**
- **Éviter de se toucher le visage**, avec ou sans gants, et sans nettoyage préalable des mains.



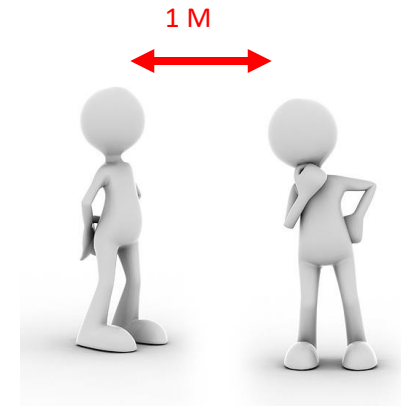
RESPECT

DES GESTES BARRIÈRES



D'autres règles s'appliqueront :

- Laisser un maximum **les portes ouvertes** afin de ne pas manipuler les poignées.
- Limiter autant que possible les **déplacements** dans la classe, et hors de la classe.
- Limiter autant que possible les **croisements des élèves entre classes**.





PROTOCOLE LAVAGE DES MAINS



Ce protocole fera l'objet d'un **apprentissage approfondi les premiers jours de classe**. Cet apprentissage aura été préalablement engagé à la maison.

Lien vers le protocole complet, à consulter → [ici](#)

Quand se laver les mains ?

- **Arrivée** à l'école.
- **Avant** de rentrer en classe (à chaque fois).
- **Avant** et **après** le repas ou les toilettes.
- **Après** s'être mouché, avoir toussé ou avoir éternué.
- **Après** manipulation de matériel.
- **Le soir avant** de partir.

PORT DU MASQUE / UTILISATION DU GEL HYDROALCOOLIQUE



- **Tout le personnel adulte devra obligatoirement porter un masque** en présence des enfants.
- Il est conseillé aux adultes qui entreront dans l'enceinte de l'établissement de **porter un masque**.
- Pour les élèves **du CP au CM2, le port du masque n'est pas préconisé**, mais les élèves pourront en être équipés **s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes**. Ils ne seront pas fournis par l'établissement et l'apprentissage lié à leur manipulation relève de la responsabilité des parents au préalable.
- Pour **les élèves de maternelle, il n'est pas autorisé**.
- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition des enseignants, ASEM et AESH pour un usage ciblé. Il ne sera pas accessible aux élèves. Pour des raisons de sécurité liées à son utilisation pouvant s'avérer dangereuse, **aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école**.

PORTER EFFICACEMENT UN MASQUE



- 1 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique.
- 2 Repérer le haut (barrette nasale).
- 3 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.
- 4 Vérifier que le masque couvre bien le menton.
- 5 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez.
- 6 Tester l'étanchéité : couvrir le masque avec les mains et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage.
- 7 Après usage, retirer le masque par l'arrière par les attaches et le jeter. Ne touchez pas la partie qui couvre votre visage.
- 8 Se laver les mains.



NETTOYAGE/DESINFECTIION DES LOCAUX



- Les locaux seront **largement et régulièrement aérés** selon le mode d'ouverture des fenêtres. Les classes seront aérées **au moins 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.**



- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe mais aussi parties communes, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé **régulièrement tous les jours** avec les produits adéquates.

CONDUITE LORS DE L'APPARITION DES SYMPTÔMES



- Les parents devront **prendre la température de leur enfant avant le départ** pour l'école. En cas de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.
- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à **l'isolement immédiat** de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.
- En cas de symptômes évocateurs, les parents assureront, en lien avec leur médecin traitant, la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant. Le processus d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Les enfants concernés ne pourront pas être acceptés de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.

L'ACCUEIL DES ELEVES



- **Calendrier :**

- 11 mai : **pré-rentree** des enseignants et accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise.
- 12 mai : **réouverture** de l'école

- **Organisation :**

- Accueil de **10 élèves maximum** par classe **maternelle**
- Accueil de **15 élèves maximum** par classe **élémentaire** (du CP au CM2)
- La présence des élèves à l'école se fait sur la base du **volontariat**
- Accueil organisé pour les élèves de **la PS au CM2** de la façon suivante :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
À l'école	Groupe A	Groupe A	Groupe B	Groupe B
À la maison	Groupe B	Groupe B	Groupe A	Groupe A

L'ACCUEIL DES ELEVES



- **Constitution des groupes :**

- **Groupe A** : Les enfants ayant leur **nom de famille compris entre A et H***
- **Groupe B** : Les enfants ayant leur **nom de famille compris entre I et Z***

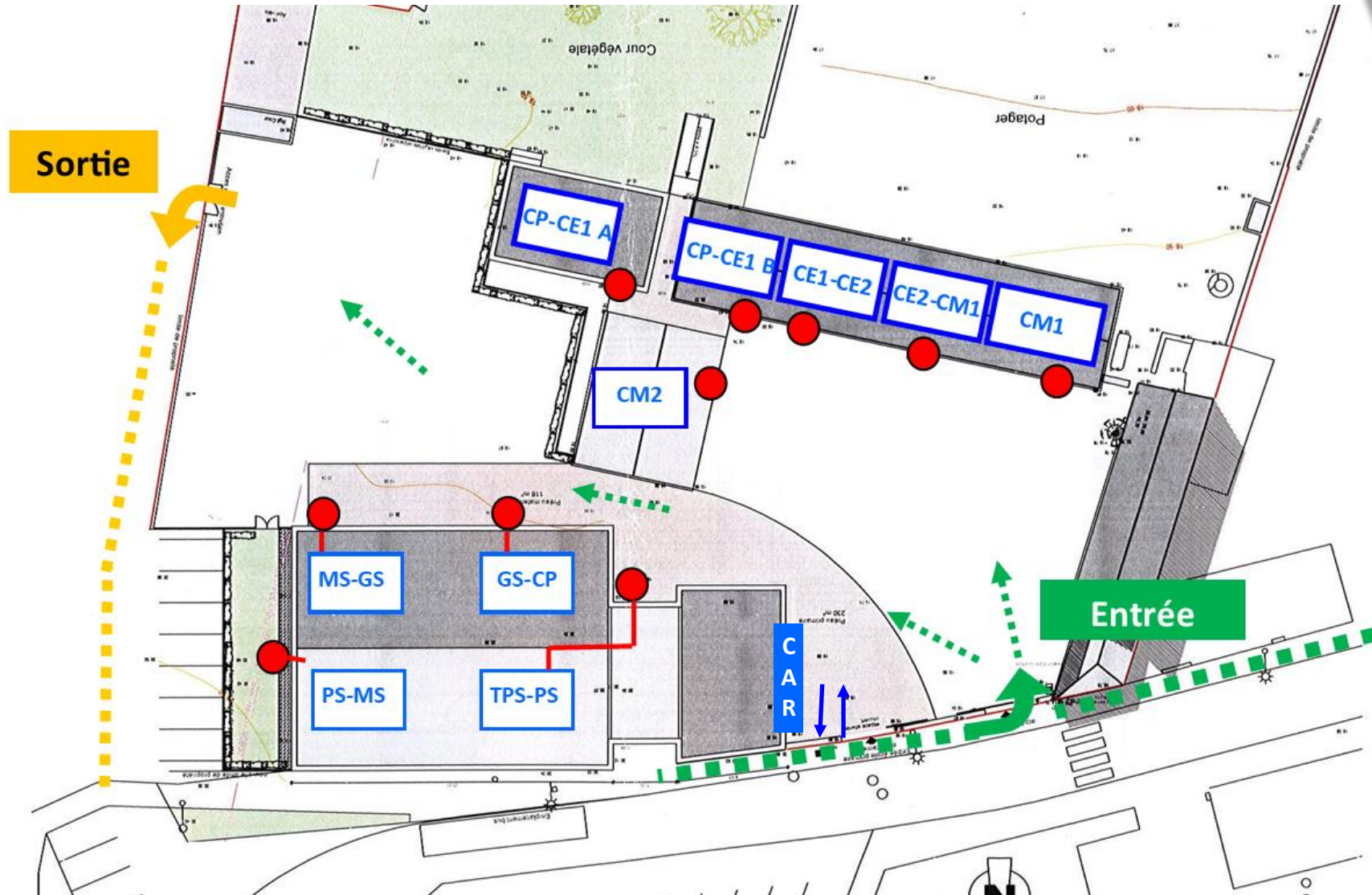
Cette modalité permettra **l'accueil des enfants d'une même fratrie sur les mêmes jours.**

- **Les lettres « H et I » sont les repères anticipés et évalués pour vous permettre de vous positionner, mais elles sont peut-être susceptibles d'évoluer (ex. G et H, ou F et G) en fonction de l'ensemble des réponses des familles.**

- **Pour la première période, un accueil prioritaire** sera réservé à certains enfants. Ils pourront être accueillis sur une semaine complète :

- Les enfants **des personnels indispensables à la gestion de crise** (liste: [ici](#))
- Les enfants **des enseignants et des personnels travaillant dans le milieu scolaire**

PLAN DE CIRCULATION



L'ACCUEIL (LE MATIN)



- **Circulation (cf. plan) :**
 - **Entrée** par le grand portail coté rue du Bas Ruet
 - **Sortie** par le portail côté route départementale
 - Les **parents des élèves maternelles (PS à GS) sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école** pour accompagner leur enfant jusqu'à la porte indiquée sur le plan. Les parents **n'entrent pas dans les locaux.**
 - Les **parents des élèves élémentaires (CP au CM2) ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement.** Les parents accompagnent donc leur enfant jusqu'au grand portail. **Les enfants se dirigent vers leur classe et y rentrent directement.**
- **Horaires :**
 - **8h30-8h40 : CE2-CM1, CM1 et CM2**
 - **8h40-8h50 : CP-CE1 A, CP-CE1 B et CE1-CE2**
 - **8h50-9h : TPS-PS, PS-MS, MS-GS, GS-CP**
- **Et si j'ai plusieurs enfants ?**
 - C'est **l'horaire de votre aîné qui est à retenir.** En effet, pour les fratries, les enfants entreront en même temps.

Par exemple :

1- Mes enfants sont en CE1-CE2 et MS-GS :

Je rentre dans l'enceinte de l'établissement à 8h40 (horaire pour les CE1-CE2) , avec mes 2 enfants. J'accompagne mon enfant de MS-GS jusqu'à la porte de sa classe. Mon aîné se dirige directement vers sa classe. Je sors par le portail situé côté route départementale.

2- Mes enfants sont en CE2-CM1 et CP-CE1 B :

J'accompagne mes enfants jusqu'au portail pour 8h30 . Je n'entre pas dans l'enceinte de l'école. Mes enfants se dirigent directement vers leur classe.

LA SORTIE (LE SOIR)



- **Circulation (cf. plan) :**
 - **Entrée** par le grand portail coté rue du Bas Ruet
 - **Sortie** par le portail côté route départementale
- Aux horaires indiqués, les **parents des élèves maternelles (PS à GS) sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école** pour récupérer leur enfant à la porte indiquée sur le plan. Les parents **n'entrent pas dans les locaux**. Lorsque l'enfant est récupéré, l'adulte et l'enfant se dirigent vers la sortie côté route nationale.
- Aux horaires indiqués, les **parents des élèves élémentaires (CP au CM2) sont également autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement**. Ils se dirigent vers la classe de leur enfant et attendent qu'il sorte de la classe. Lorsque l'enfant est récupéré, l'adulte et l'enfant se dirigent vers la sortie côté route nationale.
- **Horaires :**
 - **16h30-16h40 : CE2-CM1, CM1 et CM2**
 - **16h40-16h50 : CP-CE1 A, CP-CE1 B et CE1-CE2**
 - **16h50-17h : TPS-PS, PS-MS, MS-GS, GS-CP**
- **Et si j'ai plusieurs enfants ?**
 - C'est **l'horaire de votre aîné qui est à retenir**. En effet, pour les fratries, les enfants sortiront en même temps.

Par exemple :

1- Mes enfants sont en CP-CE1 A et PS-MS :

Je rentre dans l'enceinte de l'établissement à 16h40. Je me dirige d'abord vers la classe de mon aîné (CP-CE1 A) pour le récupérer puis je me dirige vers la porte indiquée sur le plan pour récupérer mon deuxième enfant (PS-MS). Nous sortons ensuite par le portail côté route départementale.

- **Et si mon enfant est autorisé à sortir seul ?**
 - Les élèves concernés sortiront de l'école par le portail côté route départementale et seront accompagnés par un adulte jusqu'au trottoir situé rue du Bas Ruet.

PLAN DE CIRCULATION



Quelques repères complémentaires:

- **Respect de la distanciation sociale :**
 - **Merci de respecter les règles de distanciation sociale:**
 - **Avant d'entrer par le grand portail**, veuillez à conserver une distance d'un mètre entre chaque adulte. Si vous êtes venus en voiture, **nous vous invitons à patienter dans votre véhicule jusqu'à l'horaire indiqué.**
 - **Dans l'enceinte de l'établissement**, vous serez probablement amenés à patienter de nouveau avant que votre enfant sorte de sa classe. Merci de conserver les mêmes distances entre adultes (1 mètre)
 - Afin de gérer au mieux le flux de la circulation dans l'enceinte de l'école, un **seul adulte par famille amènera et viendra récupérer son enfant .**
- **Les horaires :**
 - Afin de gérer au mieux le flux de la circulation dans l'enceinte de l'école, il **est important de respecter les horaires indiqués:**



ACCUEIL

- **8h30-8h40 : CE2-CM1, CM1 et CM2**
- **8h40-8h50 : CP-CE1 A, CP-CE1 B et CE1-CE2**
- **8h50-9h : TPS-PS, PS-MS, MS-GS, GS-CP**

SORTIE

- **16h30-16h40 : CE2-CM1, CM1 et CM2**
- **16h40-16h50 : CP-CE1 A, CP-CE1 B et CE1-CE2**
- **16h50-17h : TPS-PS, PS-MS, MS-GS, GS-CP**

- **Précisions supplémentaires :**
 - Le parking enseignant sera **réservé et sécurisé pour la circulation des piétons entre 8h30 et 17h.**
 - **Les enfants qui prennent le car** seront pris en charge par un adulte pour les entrées et les sorties. Celles-ci s'effectueront par le portillon situé à côté de la salle de motricité. (cf. plan)

AMENAGEMENT DES CLASSES



- Rappeler **les gestes barrières**
- Les élèves doivent être **séparés d'1 mètre en permanence**.
- Le **nettoyage des mains** doit être autorisé en permanence, et ritualisé. Un seul enfant sera au robinet. Privilégier le passage par petit groupe afin de respecter au mieux les gestes barrières.
- Utilisation de **gourdes ou bouteilles d'eau individuelles pour chaque élève (de la PS au CM2)**.
- Le **matériel personnel** doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers, etc) et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé.
- Le **matériel restera dans le cartable** et sera sorti uniquement quand cela sera nécessaire.
- **Pas de rassemblement** sur le tapis
- Les **déplacements** seront limités.
- Des draps recouvriront le matériel, les zones, les meubles, le matériel qui ne pourront pas être accessibles aux élèves.
- A disposition en permanence dans chaque classe : **lingettes désinfectantes / gel hydroalcoolique pour les adultes**
- Pas de sport sauf activités qui respectent la distanciation d'un mètre et sans utilisation d'objets communs aux enfants (exemple : un ballon)
- Pas d'activités dans un autre lieu que **la classe, la cour, ou l'espace vert**.
- **Pas de sous-main** sur les bureaux d'élèves

LES RECREATIONS



- Durant les récréations, dans la mesure du possible, nous veillerons :
 - à **faire respecter les distances** de sécurité dans les jeux extérieurs,
 - à **interdire les jeux de contact**, de ballon et tous ceux qui impliquent de se passer des objets, ainsi que les modules,
 - à utiliser les **vélos** tour à tour si désinfection possible
- Faire des récrés en balisant des **zones par classe**
- **Profiter de l'espace vert**
- **Pas plus d'enfants que de toilettes dans un sanitaire.** Dans les sanitaires, 1 urinoir sur 2 et 1 WC sur 2 seront mis hors service pour respecter la distance de 1m.

RESTAURATION/PÉRISCOLAIRE /TRANSPORT SCOLAIRE



Restaurant scolaire :

- **Organisation pour les deux premières semaines (du 12 au 15 mai et du 18 mai au 19 mai) :**
 - Pique-nique prévu par les familles et pris dans l'enceinte de l'établissement.
- **Organisation à partir du 25 mai:**
 - Prise de repas au restaurant scolaire selon les modalités habituelles.
 - En fonction du nombre d'enfants, soit repas chaud (prioritairement) ou repas froid.



Périscolaire :

- Le périscolaire réouvrira à partir du 12 mai, avec les contraintes sanitaires qui pourront limiter la capacité d'accueil.

Transport scolaire :

- Le transport scolaire reprendra à partir du 12 mai.

LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE



- **Organisation :**
 - Le fonctionnement **des plans de travail** se poursuivra.
 - D'une manière générale, **le travail fourni à l'école et à la maison sera allégé**. L'instruction étant obligatoire, les familles qui auront décidé de garder leurs enfants à la maison devront s'engager à poursuivre les plans de travail.
- **Fonctionnement :**
 - Les plans de travail seront « **identiques** » pour tous les élèves, et ce, quelque soit le choix de la famille.
 - Ce même plan de travail sera en effet **travaillé par tous les élèves, qu'ils soient à la maison, où à l'école**.

Cette information est essentielle en cette période si particulière.

La confiance, La capacité d'adaptation, et l'engagement de chacun permettront de vivre au mieux cette nouvelle organisation.

